

Taxe d'habitation : le ministre en campagne d'explication

Publié le 31/10/2018 à 04:55 | Mis à jour le 31/10/2018 à 09:35



Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a entamé un tour de France d'explication de la politique gouvernementale en matière de baisse de la fiscalité.

© Photo NR

Gérald Darmanin se rend ce matin au centre des finances publiques de Poitiers où il va rencontrer élus locaux et fonctionnaires. Entretien.

Pourquoi venir à Poitiers pour parler de la réforme de la taxe d'habitation ?

« Je me déplace un peu partout en France pour parler de la politique du gouvernement en matière de baisse de la fiscalité. Le député **Sacha Houlié** avec lequel je travaille beaucoup à l'Assemblée nationale, m'a invité à **Poitiers**. Avec lui, on a trouvé un compromis, à sa demande et des 80 parlementaires qui ont cosigné un amendement de suppression de la taxe d'habitation (TH) anticipée pour 550.000 personnes âgées qui sont entrées dans la TH au moment où on a supprimé il y a dix ans la demi-part des veuves. »

Vous allez rencontrer les agents des finances publiques de la Vienne quelques jours après les annonces du Premier ministre concernant la fonction publique. Quel discours allez-vous leur tenir ?

« D'abord un **discours de remerciement** car ce sont des agents publics qui ont un travail très important pour nos concitoyens, qui ont réussi depuis de nombreuses années à moderniser leur administration, avec l'impôt sur le revenu en ligne, l'impôt pré-renseigné, actuellement l'impôt à la source. Un message aussi pour leur dire qu'**on va améliorer le fonctionnement des services publics**, notamment on va changer ou arrêter un certain nombre de missions, pour pas qu'il y ait du sur-travail, c'est par

exemple le cas quand on supprime la taxe d'habitation, quand on va fusionner le compte de gestion avec le compte administratif dans les collectivités, l'arrêt de l'argent liquide... **On va diminuer la charge de travail** ce qui permettra de faire face au nombre d'effectifs que l'on met dans les centres de finances publiques. Je vais leur dire aussi que leur travail de fonctionnaire va être amélioré puisque nous allons leur permettre d'avoir plus de possibilités, s'ils sont volontaires, de **passages dans le privé**. C'est que nous porterons dans le projet de loi que je présenterai l'année prochaine. »

La réforme de la taxe d'habitation va-t-elle vraiment profiter à 80 % des foyers ?

« Si je prends l'exemple du département de la Vienne, il y a 125.858 foyers fiscaux concernés, ils connaissent **une baisse en moyenne de 135 €**, et ils vont connaître la suppression de l'impôt, donc 449 € de pouvoir d'achat en 2020. A Poitiers, cette année, c'est 196 € en moins en moyenne, à Buxerolles 223 €, à Naintré 181 €. »

Irez-vous au bout de la réforme de la taxe d'habitation et la supprimer pour l'ensemble des foyers à l'issue du quinquennat ?

Nous la supprimons sur 3 ans pour **80 % des foyers**, c'est-à-dire tous ceux qui gagnent moins de 2.500 € net par personne. **D'ici la fin du quinquennat nous la supprimerons tous les Français.**

Comment les compensations vont-elles évoluer à l'avenir ?

Aujourd'hui, les maires peuvent constater que **l'État a tenu sa promesse**. Chaque mois depuis janvier, ils reçoivent de l'Etat les douzièmes provisoires qui compensent à **l'euro près** la baisse de la taxe d'habitation dans leurs commune, y compris s'ils gagnent des habitants par exemple. Nous proposerons au printemps 2019 un projet de loi spécifique qui vise à construire de manière pérenne **une nouvelle fiscalité locale, plus juste**. L'hypothèse sur laquelle travaille le gouvernement est soumise à concertation. Là où il y a des compétences économiques, nous souhaitons privilégier un impôt économique, c'est le cas de la TVA qui va en partie aux régions ; là où il y a une compétence sociale, plutôt un impôt social : une part de la CSG pourrait ainsi aller aux départements ; enfin les communes pourraient récupérer la taxe foncière, avec le pouvoir d'en fixer le taux. Ce serait plus clair pour le citoyen. Le gouvernement est très à l'écoute de tous les questionnements et de toutes les propositions des élus des territoires.

Vous allez rencontrer une délégation d'élus et d'habitants du territoire de Gençay mobilisés depuis plusieurs mois contre la fermeture de leur trésorerie. Quel message allez-vous leur adresser ?

« Je suis un des leurs, je suis moi-même élu local, j'ai été maire et je connais les problèmes que connaissent les territoires en difficulté. **Je peux comprendre leur mobilisation**. Je suis venu aussi leur dire qu'on ne peut pas garder les trésoreries qui rendent parfois de mauvais services publics aux gens. En même temps, le président de la République, le gouvernement, ne veulent pas fermer aux territoires ruraux des services publics. Ce que je vais proposer, **c'est que les finances publiques puissent rester présentes sur les territoires**. Je ne pense pas qu'il le faille sous la forme d'aujourd'hui. Mais qu'on puisse garantir que des agents des finances publiques tiennent, à la demande, des permanences effectuées en mairie. On améliore grandement le service public aujourd'hui. Plus de 60 % des gens du territoire de **Gençay** font leur déclaration et paient l'impôt sur le revenu par internet. Nous avons à changer des missions. En supprimant la taxe d'habitation, on va supprimer beaucoup de contestations, et donc le nombre de personnes qui vont venir dans les lieux de service public. On va continuer à permettre aux citoyens de payer leurs impôts et de faire des démarches fiscales par l'intermédiaire des buralistes ou de La Poste. »

Des inquiétudes se manifestent concernant le pouvoir d'achat, notamment avec la hausse du prix des carburants. Comprenez-vous la colère des Français ?

Le gouvernement a fait **le choix de taxer la pollution**, en l'occurrence le diesel, et les produits nocifs, en l'occurrence le tabac, plutôt que de taxer le travail et les entreprises. Ce mois-ci, tous les salariés peuvent voir sur leur feuille de paie une augmentation de leur salaire net grâce à la baisse de cotisations. L'année prochaine nous baissions les charges des entreprises : ce sera même **zéro charges pour un salarié au niveau du SMIC**. C'est un choix de société très important. Selon une étude récente de l'Organisation mondiale de la santé, il y a **600.000 enfants** qui meurent chaque année dans le monde à cause de la pollution de

l'air. Nous sommes à la veille d'un scandale sanitaire aussi dévastateur que l'amiante. Évidemment il faut entendre le mécontentement d'une partie des Français, notamment ceux qui travaillent et qui voient les prix à la pompe augmenter. Au passage, il augmente pour deux tiers à cause du prix du baril de pétrole, dû notamment à la situation géopolitique au Moyen-Orient. Si nous voulons protéger le pouvoir d'achat et la planète pour les prochaines générations, **il nous faut collectivement changer de comportement**. Le gouvernement met en place des mesures de transition importantes, en priorité pour les classes populaires et moyennes. Par exemple, saviez-vous que 70 % des gens qui ont reçu une prime à la conversion du gouvernement pour changer de véhicule en 2018 sont non imposables ? Ce sont donc les plus modestes qui en bénéficient, et nous avons décidé l'an dernier de doubler cette prime (de 1000 à 2000€). Chacun doit faire un geste, je comprends que ce soit compliqué, mais c'est important à la fois pour l'indépendance énergétique de notre pays, pour notre économie et pour l'environnement.

Quel regard portez-vous sur le mouvement du 17 novembre prochain ?

J'écoute toujours la population quand elle a des choses à dire. Sans doute faut-il que le gouvernement continue à **mieux communiquer, mieux expliquer, mieux entendre**. La vérité sur cette question de la fiscalité écologique, c'est que ce n'est pas la prochaine élection qui se joue : c'est la prochaine génération ! Quand vous gouvernez la France, vous vous devez d'être responsable. Et je préfère être responsable que démagogue.

A LA UNE LOCAL POITIERS POLITIQUE A LA UNE



Philippe BRUYERE

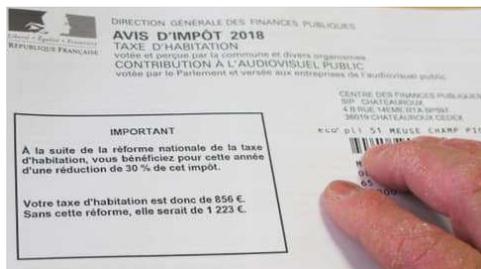
Journaliste, responsable des rédactions de la Vienne



SES DERNIERS ARTICLES

- > [Le bilan des contrôles routiers du week-end du 26 au 28 octobre 2018 dans la Vienne](#)
- > [Taxe d'habitation supprimée : " 600 € rendus à chaque Français "](#)
- > [TAXE HABITATION L'impact sur Poitiers](#)

SUR LE MÊME SUJET



Taxe d'habitation : le compte n'y est pas

Communes qui augmentent leur taxe d'habitation

Communes	Évolution en %	Saint-Senoch	2,01
Villedomain	20,80	Avon-les-Roches	2,01
Neuvy-le-Roi	13,59	Verneuil-sur-Indre	2,00
Beaumont-Village	13,52	Auzouer-en-Touraine	1,97
Le Liège	11,46	Lignéres-de-Touraine	1,96
Nouans-les-Fontaines	10,81	Manthelan	1,95
Hommes	10,05	Villedômer	1,95
Crouzilles	9,66	Ligueil	1,56
Couziers	8,52	Charnizay	1,53
Seuilly	8,02	Continvoir	1,52
Orbigny	7,73	Luzé	1,52
Villeloin-Coulanges	7,03	Avrillé-les-Ponceaux	1,51
		Sainte-Maure-de-Touraine	1,50

Taxe d'habitation : les imposés dans l'étau



Foncier et taxe d'habitation : impôts, un peu, pas trop

LES PLUS LUS

- 1 Incendie à Saint-Laurent-Nouan : la route coupée
- 2 Ces " drôles de voisins " qui dérangent dans la rue Victor-Hugo, à Niort
- 3 Issoudun : 17 enfants offrent une pierre tombale unique à leurs parents
- 4 Réorganisation de La Poste en Touraine : un syndicat tire la sonnette d'alarme
- 5 Une maison en proie aux flammes

